



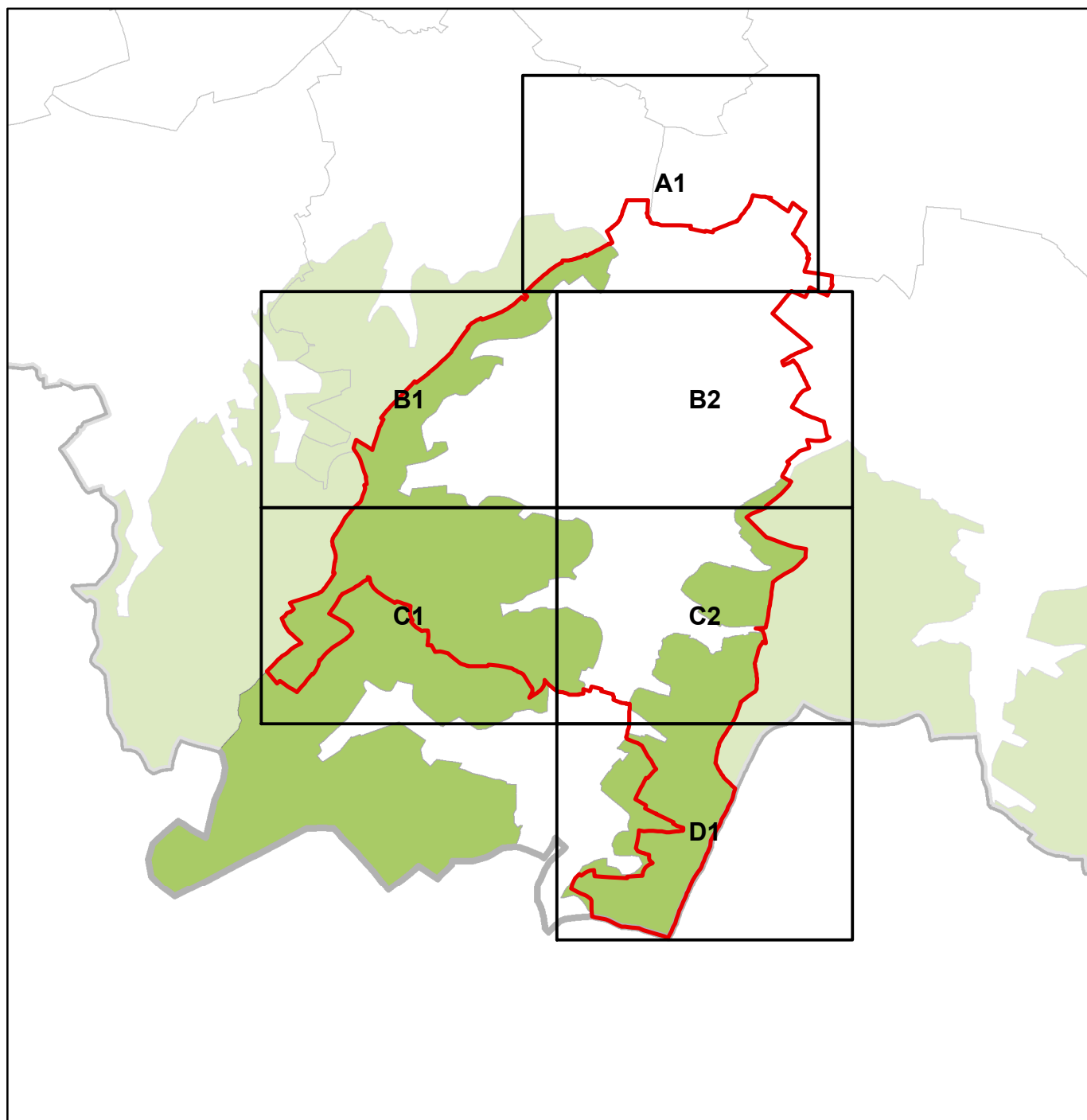
PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «PAYSAGES»

Annexe 2a - Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)

Commune de Kayl

Côte du Dogger

Plan d'assemblage





LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire		LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
---	---	--



Format DIN A0 à l'échelle 1:2500

Fond de plan: PCN © Origine Cadastre (version: 03/06/2019)
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites

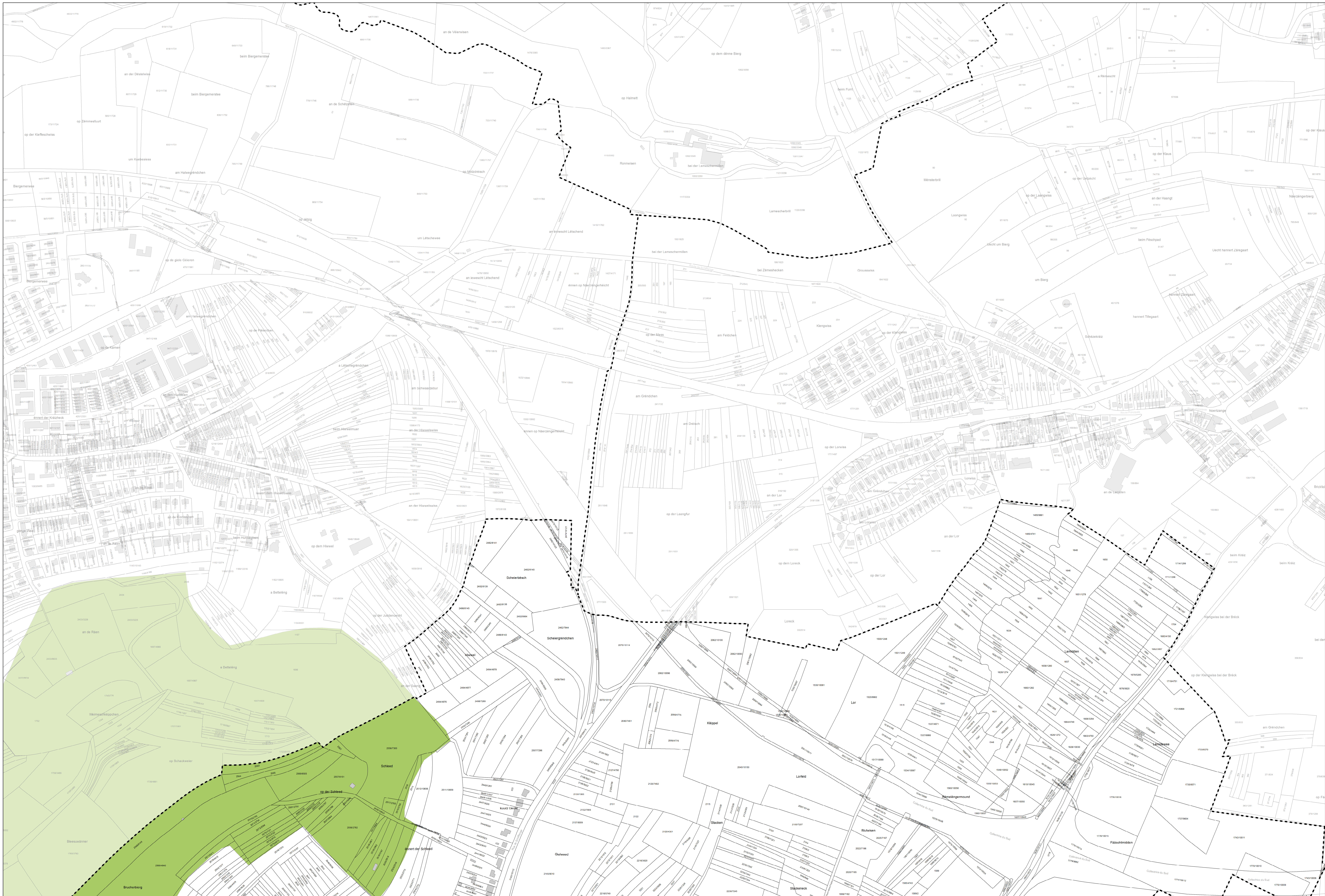
0 20 40 80 120 160 200 m

 PSP - Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)

 Parcelle cadastrale / bâtiment

- - - Limite de la commune

PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «PAYSAGES»
Annexe 2a - Zone de préservation des grands ensembles paysagers
Côte du Dogger
Commune de Kayl
Extrait A1





LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire
Département de l'aménagement
du territoire



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Département de l'aménagement
du territoire

72

Fond de plan: PCN © Origine Cadastre (version: 03/08/2019)
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites

 Parcelle cadastrale / bâtiment

- - - Limite de la commune

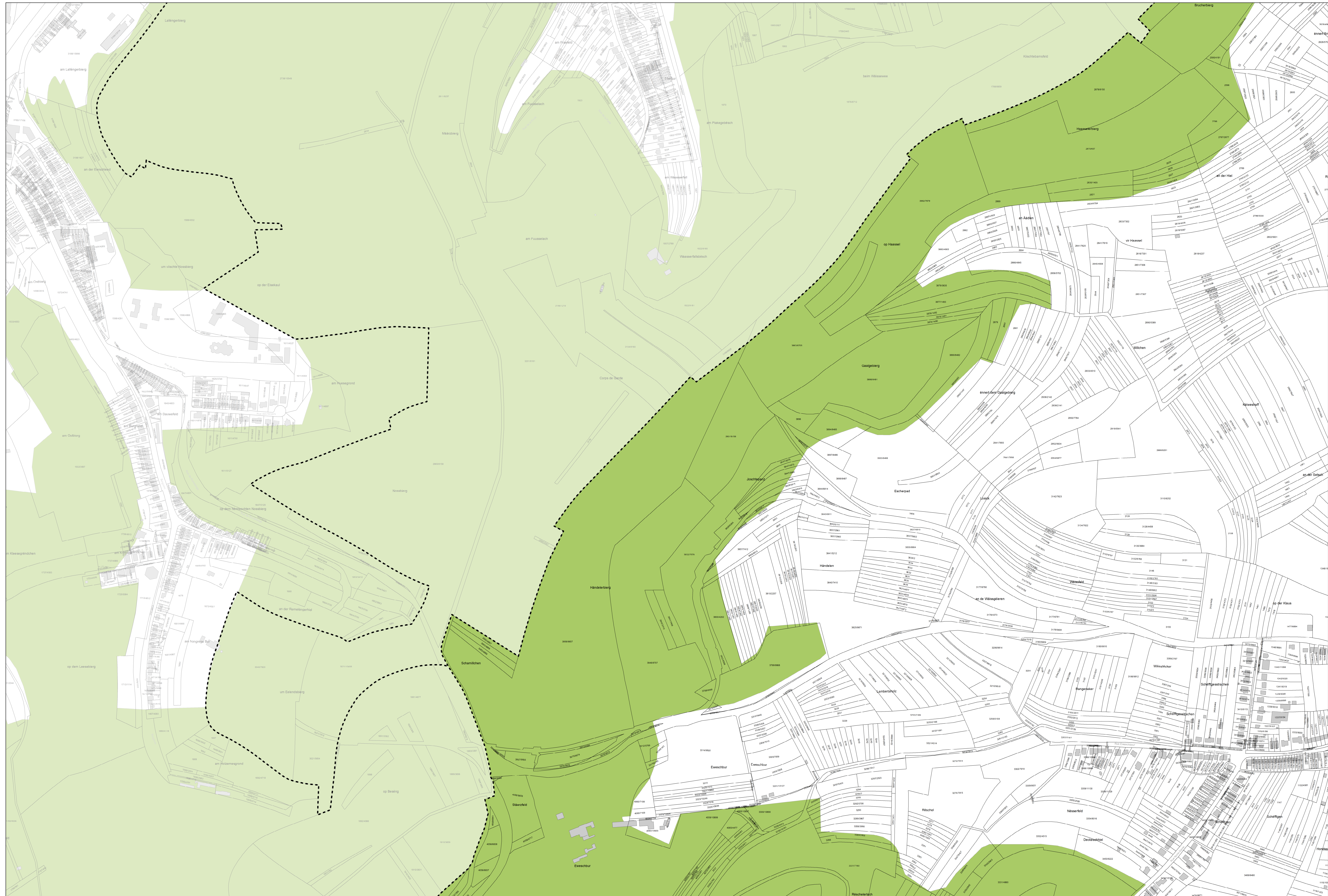
- - - Limite de la commune

Annexe 2a - Zone de préservation des grands ensembles paysagers

Côte du Dogger

Commune de Kayl

Extrait B1





LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire		LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
---	---	--



Format DIN A0 à l'échelle 1:2500

Fond de plan: PCN © Origine Cadastre (version: 03/08/2019)
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites

0 20 40 80 120 160 200 m

 PSP - Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)

 Parcelle cadastrale / bâtiment

- - - Limite de la commune

PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «PAYSAGES»
Annexe 2a - Zone de préservation des grands ensembles paysagers

Côte du Dogger

Commune de Ka
Extrait B2



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

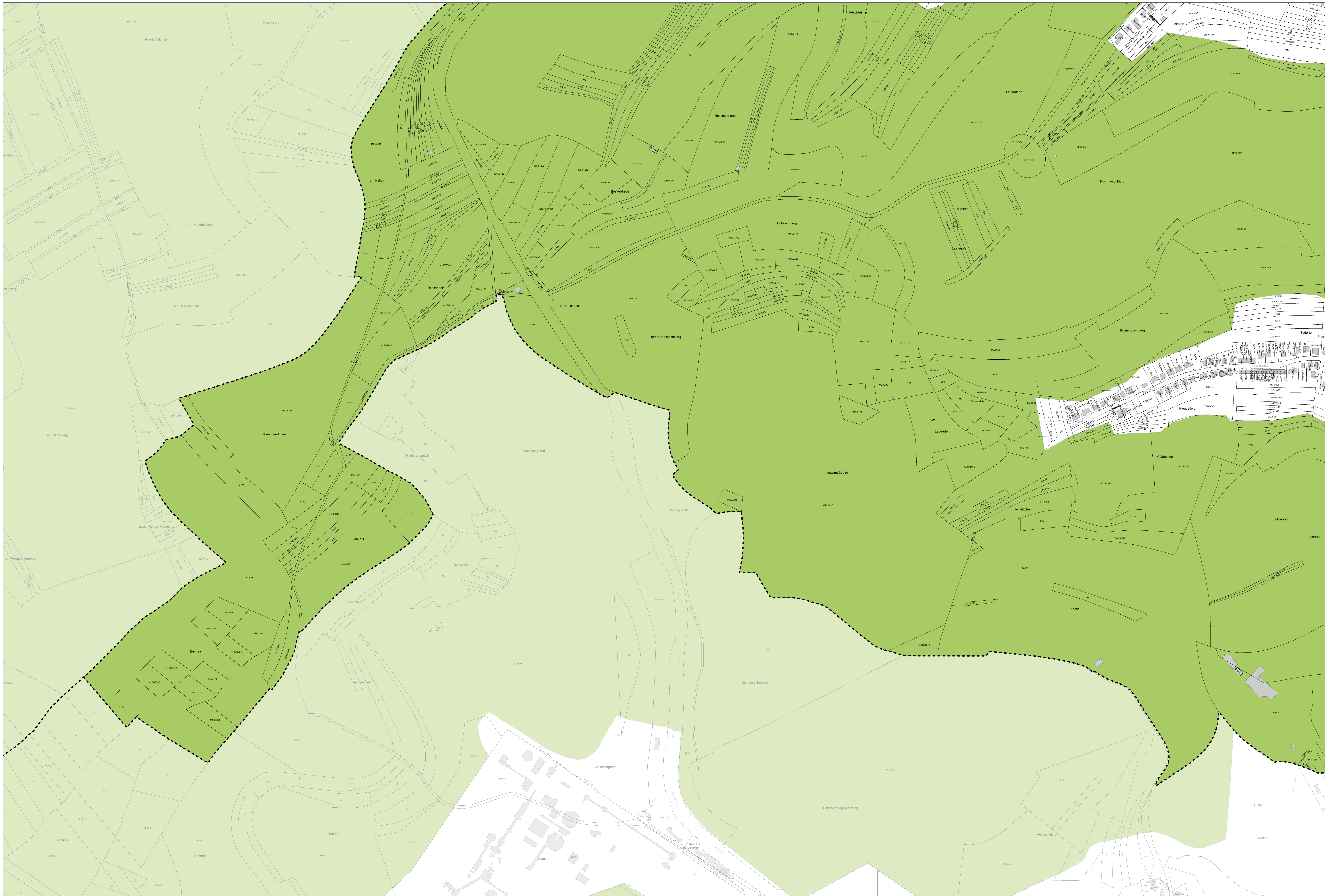
Format DIN A0 à l'échelle 1:2500

Fond de plan: PCN © Origine Cadastre (version: 03/08/2019)
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites



 PSP - Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)
 Parcelle cadastrale / bâtiment
 --- Limite de la commune

PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «PAYSAGES»
Annexe 2a - Zone de préservation des grands ensembles paysagers
Côte du Dogger
Commune de Kayl
Extrait C1





LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire Département de l'aménagement du territoire		LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
--	---	---



Format DIN A0 à l'échelle 1:2500

Fond de plan: PCN © Origine Cadastre (version: 03/08/2019)
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites

0 20 40 80 120 160 200 m

 PSP - Zone de préservation des
grands ensembles paysagers (GEP)
 Parcelle cadastrale / bâtiment
 --- Limite de la commune

PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «PAYSAGES»
Annexe 2a - Zone de préservation des grands ensembles paysagers
Côte du Dogger
Commune de Kayl
Extrait C2



